

Les impôts des
salaires ne paient
pas les bouillottes

SOCIOLOGIE DES REVUES DE SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Robert BOURE

LERASS, Université de Toulouse III

L.U.T. 115 Route de Narbonne 31.077

Toulouse France Cedex

E-mail: rbourne@iun-tlse3aif

Au sein de la communauté scientifique, les revues foisonnent (1)-Mais si elles sont connues et utilisées par les chercheurs-parfois même pillées sous et sans citation;- sont-elles considérées institutionnellement, symboliquement... et scientifiquement?

De façon significative, la plupart des inventaires relatifs aux sciences sociales et humaines ne consacrent qu'un espace réduit aux revues. Tel est, par exemple, le cas de *L'Etat des sciences sociales en France*, qui ne leur réserve qu'une dizaine de pages sur un total de 586 (dont 9 pour la seule recension, d'ailleurs indicative) (2). Plus étonnant encore, l'enquête sur *L'Etat de l'édition en sciences sociales* et humaines exclut, sans aucune explication, les revues de son champ (3). De même, *L'Édition en sciences humaines*, ouvrage récent, limite au livre son terrain d'investigation (4).

Quant aux revues spécialisées dans des domaines à priori ouverts à cette thématique, force est de constater que, si elle est effectivement prise en compte, elle donne rarement lieu à une production foisonnante. Ainsi, *La Revue de bibliologie et Communication et Langages* ne rassemblent-elles que peu d'articles entièrement ou largement dédiés à la revue. Le seul périodique de référence demeure *La revue des revues*. Encore convient-il de préciser que son champ excède largement les revues de SSH, que les approches

(1) Le catalogue des revues scientifiques et techniques de la langue française, établi par le GORDES à partir d'une enquête réalisée en 1987 et du dépouillement d'autres catalogues - dont le célèbre Ulrich's International Periodicals Directory - dénombre plus de 700 revues de sciences sociales et humaines, ce qui est certainement très en dessous de la réalité, compte tenu du foisonnement des revues locales et régionales. André PHILIPPART (sous la direction de), Catalogue des revues scientifiques et techniques de langue française, GORDES/ACCT, Université libre de Bruxelles, Belgique, 1989.
(2) Marc GUILLAUME (sous la direction de), 1986.
(3) Marc MINON, 1990.
(4) Dominique DESJEUX et alii, 1991.

qu'elle développe ne sont pas toujours «scientifiques» et qu'elle se situe hors de la sphère universitaire pour mieux s'ancrer dans l'univers cosmopolite des «revuistes»(1).

De fait, ceux qui entreprennent des recherches sur la revue sont bien souvent ceux qui ont un rapport plus ou moins étroit avec le monde des revues : fondateurs, membres de comités de rédaction, gestionnaires de centres de documentation ou de bibliothèques, collectionneurs (2).

L'auteur du présent article ne fait pas exception...

L'ambition de ce texte est de montrer qu'en s'attachant (malgré la faiblesse des acquis scientifiques) à constituer la revue en objet, et donc en allant au-delà des apparences, le chercheur ne se contente pas de vérifier que la revue n'est pas seulement ce qu'elle paraît être, un ensemble d'articles scientifiques rassemblés dans un support périodique au projet éditorial plus ou moins clair. Il démontre aussi, et sans doute surtout, que le détour par la forme «revue» est particulièrement opératoire pour comprendre le «fonctionnement» des disciplines dans leurs dimensions scientifiques, institutionnelles et humaines. De tels travaux viennent compléter utilement les recherches plus traditionnelles - mais souvent méconnues des universitaires - de la sociologie et de l'histoire des sciences, voire de l'épistémologie, et les recherches plus récentes centrées sur la communication scientifique entre spécialistes.

LA FAIBLESSE DES ACQUIS SCIENTIFIQUES

Si la recherche sur les revues existe, il n'est guère facile de la rencontrer tant ses produits sont rares et peu soumis au débat car diffusés de façon confidentielle ou dispersés dans de multiples écrits, ce qui rend toute synthèse bibliographique particulièrement ardue (3). Par ailleurs, circonstance aggravante, ils sont le fruit de chercheurs isolés ou appartenant à de petites équipes qui s'ignorent souvent mutuellement, ne serait-ce qu'en raison de leur rattachement à des disciplines différentes ou parce que leurs préoccupations sont loin d'être identiques. Ainsi, par exemple, qu'y a-t-il de commun entre un économiste qui, ponctuellement, s'intéresse aux revues d'économie pour mieux connaître sa propre discipline et un

(1) La Revue des Revues, Ent'Revue, 25 rue de Lille 75007, Paris. Ent'Revue participe en outre à l'internationalisation de la réflexion sur les revues à travers des échanges avec des organismes étrangers tournés eux aussi vers l'étude de la valorisation (Association des revues scientifiques et culturelles - Belgique, Association des éditeurs de périodiques culturels québécois...). Sa collaboration avec l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC), créé en 1989, devrait favoriser les recherches théoriques et appliquées sur les revues scientifiques, culturelles et littéraires.

(2) Les journalistes ne s'intéressent généralement aux revues qu'à l'occasion d'une manifestation importante (le 3e Salon de la Revue - Paris, octobre 1992 - a bénéficié d'une bonne couverture dans *Le Monde*), d'un scandale (cf., par exemple, la publication de textes «révisionnistes» par une revue d'économie) ou de la création d'un nouveau titre par un chercheur ou un intellectuel «médiatique» (cf. la «publicité» dans *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* en faveur de la *Règle du jeu*, est une revue fondée par Bernard-Henri Lévy). C'est donc une excellente raison pour signaler la parution, sous la plume d'un journaliste (Olivier LAURENS, 1992), d'un article de fond, malheureusement limité aux seules revues d'idées (*Esprit*, *Le Débat*, *Études*, *Les Temps modernes*...).

(3) Les Anglo-Saxons ont une tradition scientifique mieux établie dans ce champ spécifique de la recherche, mais la plupart des travaux sont concentrés sur un nombre réduit de thèmes : la revue (ou telle revue) comme reflet de la communauté scientifique, le rôle des revues dans le développement des disciplines, la revue et l'édition scientifique, la revue comme champ d'application des approches bibliométriques (États-Unis, surtout)...

spécialiste de communication scientifique étudiant la place de «la» revue dans la diffusion des connaissances et le débat entre chercheurs ? Entre le spécialiste de l'analyse du discours qui choisit une revue particulière comme terrain d'investigation et celui des pratiques et métiers de l'édition, pour reprendre le titre d'un ouvrage de référence de Jean Marie Bouvaist? A quels modèles, concepts, grilles théoriques, appareillages méthodologiques communs peuvent-ils se référer? En quoi les résultats des uns sont-ils susceptibles d'intéresser les autres?

Il convient toutefois de nuancer ce constat à la lumière de recherches récentes qui sont peut-être le signe de changements significatifs. Ainsi, les travaux de Luc Marco sur les périodiques consacrés à la gestion vont-ils bien au-delà de la seule histoire de la gestion (1), tandis que ceux de Philippe Jeannin et Joëlle Devillard, relatifs aux revues françaises et anglo-saxonnes d'économie, éclairent sur des pratiques scientifiques que l'on aurait tort d'attribuer aux seuls économistes. Ils contribuent par ailleurs à développer la bibliométrie (dont les revues constituent un champ d'application privilégié) et à diffuser ses méthodes au-delà du cercle restreint des initiés (2).

Dans le même ordre d'idées, les recherches rassemblées par le GARAE interpellent, à travers le cas de l'ethnologie, l'ensemble de la communauté scientifique, en montrant comment les revues participent à la fondation et au développement d'une discipline, puis au processus de fertilisation croisée avec d'autres savoirs (3). On peut également citer les travaux du séminaire du LERASS autour de «la communication scientifique entre spécialistes» consacrés, en 1991-1992, à *La Revue de sciences sociales et humaines* (4).

Cette évolution ne saurait toutefois faire oublier l'inexistence du débat épistémologique, l'état de la recherche restant à dresser et les questions vives qu'il suscite-étant toujours à recenser, ni l'insuffisance des appareils théoriques et méthodologiques mis en œuvre, si l'on excepte les travaux bibliométriques, sémiologiques et historiques, les corpus scientifiques étant mieux établis dans ces champs du savoir. Il convient aussi de relever la faiblesse des approches empiriques, situation que l'on ne saurait attribuer uniquement à l'absence d'instruments de référence bibliographiques exhaustifs, actualisés et élaborés en vue de la recherche, à la difficulté pratique de consulter les collections ou à la mauvaise volonté des rédactions (la transparence n'est pas la vertu principale des revues et nous pouvons esquisser l'hypothèse que cela n'est pas sans rapport avec les jeux de pouvoir (5).

(1) Cf., par exemple, Luc MARCO, Evelyne LAURENT, 1990. Ou encore Luc MARCO, 1990

(2) Cf., Philippe JEANNIN, 1989 et 1993, Joëlle DEVILLARD, 1990 et 1991. Philippe JEANNIN, Joëlle DEVILLARD, 1983, et 1990

(3) GARE-HESIODE, 1991.

(4) Robert BOURE (sous la direction de), 1992.

(5) N'hésitent pas, à travers des numéros spéciaux ou des articles sensés dresser un bilan à pratiquer l'autocélébration.

Mais ce rapide tour d'horizon serait incomplet s'il n'était fait mention des études conduites par des professionnels de la documentation, des bibliothèques ou de l'édition. Malgré leur inévitable et nécessaire finalité instrumentale (améliorer des outils), certaines d'entre elles accordent une large place aux approches empiriques (enquête originale, compte rendu et analyse d'enquêtes peu accessibles, description très poussée d'outils et d'expériences...) sans être pour autant fermées aux préoccupations théoriques (1).

UNE DEFINITION DELICATE

Pour le chercheur, la définition de la revue scientifique se ramène à une évidence : c'est un périodique spécialisé dans la publication de travaux scientifiques. Or, à supposer que l'on puisse spécifier clairement le genre «périodique spécialisé» et la catégorie «travaux scientifiques», une telle définition n'est guère satisfaisante car elle ignore certains critères qui, sans être déterminants à eux seuls, sont néanmoins indispensables pour cerner la notion. Nous tenterons, pour notre part, une approche faisant fonctionner la méthode des «faisceaux d'indices». Sera qualifiée «revue scientifique» le périodique qui réunira le maximum d'indices positifs. A contrario, ce caractère s'estompera au fur et à mesure qu'il s'éloignera de ce maximum. Toutefois, la valeur opératoire de cette méthode est limitée car la détermination des critères est malaisée et, en tout état de cause, susceptible d'être contestée.

Un périodique distinct du magazine scientifique

Si l'on s'en tient aux normes de l'AFNOR (2e édition 1987), la revue est un périodique, c'est-à-dire «une publication en série, dotée d'un titre unique, dont les livraisons, généralement composées de plusieurs articles répertoriés dans un sommaire, se succèdent chronologiquement à intervalles plus ou moins réguliers». Le Lexique de la presse écrite ajoute un élément supplémentaire, «la durée de vie non limitée a priori»(2). Ceux qui trouvent cette définition formelle un peu courte peuvent la compléter en faisant référence à la notion de «projet éditorial» et à la présence de rubriques régulières.

Saisir la revue en tant que périodique est sans doute nécessaire mais certainement insuffisant, ne serait-ce qu'en raison de la confusion possible entre deux types de périodiques, la revue et le magazine. Ce risque est d'autant plus grand qu'il existe non seulement des magazines de qualité qui, à certains égards, ressemblent à des revues (à tel point que l'on y trouve des auteurs publiant habituellement dans les revues - cf. *Le Magazine littéraire*), mais aussi des produits hybrides (*La recherche, Sciences humaines, L'histoire...*) qui, eux aussi, font partie de l'édition scientifique et, plus précisément, de sa branche «vulgarisation».

(1) Cf., par exemple, Jean-Pierre CRESSANT, 1987, DENISE MALRIEU, 1988.

(2) Lexique de la presse écrite, D alloz, Paris, 1989.

Les différences essentielles entre ces deux genres sont, schématiquement, les suivants :

- au niveau des fonctions : même quand il prétend jouer un rôle important sur le plan de la réflexion et de l'échange (par exemple, à travers la vulgarisation), le magazine scientifique a toujours une fonction distractive (d'où l'importance du «visuel», couleur, photos, dessins... et le soin apporté à la mise en pages). Malgré l'intégration croissante, du moins chez celles qui ont une vocation nationale, d'éléments destinés à rendre leur abord attractif et leur lecture plus agréable, les revues scientifiques rejettent explicitement cette fonction, de même qu'elles se défendent (parfois mollement) de toute perspective vulgarisatrice.

- au niveau de la professionnalisation : le magazine fait intervenir des professionnels de la rédaction, de la fabrication, de la promotion, de la diffusion et de la distribution, alors que la revue est rarement professionnalisée tout au long de cette chaîne, ce qui oblige l'équipe à intervenir lors des différentes phases du processus d'élaboration. Par ailleurs, son comité de rédaction et ses auteurs ne sont pas des journalistes mais des chercheurs professionnels et cela n'est pas sans incidence sur les techniques rédactionnelles mises en œuvre (articles longs, fouillés ; appareillage technique important : notes, bibliographies, tableaux ; style...). Cette caractéristique, qui vient s'ajouter à d'autres, plus formelles (longue périodicité, par exemple), affranchit la revue du poids de l'actualité et favorise le débat de fond qui, d'ailleurs, peut se poursuivre sur plusieurs numéros ou reprendre brusquement après une longue interruption.

- au niveau des conditions économiques de production et de circulation : qu'elle relève d'instructions universitaires et péri-universitaires (CNRS, Ecole des Hautes Etudes, Fondation Nationale des Sciences Politiques...) ou d'éditeurs commerciaux (mais, dans ce cas, elle est souvent adossée à une institution scientifique), elle appartient au noyau dur de l'édition scientifique. Elle ne peut donc être étudiée indépendamment de la structure générale de ce secteur, au demeurant fort hétéroclite, et des caractéristiques principales de ses produits (tirages limités, marchés étroits, importance des subventions...).

Toutefois, elle constitue un produit spécifique au sein de l'édition scientifique. Dans les maisons d'édition, sa place fluctue entre deux pôles opposés : un pôle «positif» (forte prise en compte de l'intérêt scientifique de ce type de support, acceptation de sacrifices financiers...) et un pôle «négatif» (mise en avant des contraintes techniques et économiques pour justifier une politique restrictive, ce qui n'exclut pas de faire jouer aux plus «prestigieuses» le rôle de «vitrines» (1). Chez les éditeurs commerciaux, la revue scienti-

(1) Ce débat traverse aussi la presse universitaires. Tandis que certaines continuent à accueillir nombre de revues (Presses universitaires du Mirail - Toulouse -, de Vincennes, de Nancy...), d'autres refusent de s'investir dans ce secteur (Presses universitaires de Lyon...) ou n'y occupent qu'une place marginale, sans rapport avec leur importance (Presses universitaires Grenoble).

fique (mais aussi littéraire ou culturelle) occupe une position médiane : elle est considérée comme un terrain d'expérimentation (pour les idées, la recherche de nouveaux auteurs et lecteurs) et un moyen de fidélisation des auteurs - des «jeunes» et des «nouveaux» essentiellement - car il s'agit avant tout d'alimenter les collections d'ouvrages. Il convient de remarquer que certains responsables de revues sont aussi directeurs de collections, bien souvent chez le même éditeur...

Les caractéristiques économiques et financières liées à l'appartenance au noyau dur de l'édition scientifique éloignent la revue du magazine (y compris du magazine scientifique), lequel relève souvent, sinon de groupes de presse, du moins des logiques à l'œuvre dans le modèle économique de la presse écrite (1). Ainsi, par exemple, la pression des annonceurs.

- au demeurant peu nombreux - y est-elle faible ou nulle, et celle des mécènes ne remet-elle pratiquement jamais en cause l'autonomie rédactionnelle. Par ailleurs, le lancement d'une revue n'est jamais précédé d'une démarche marketing cherchant à cibler le public pour mieux le séduire ensuite. Enfin, le système de fixation du prix de vente est différent en raison de l'importance des subventions et de la prise en charge par l'institution porteuse de certains frais de structure, tandis que la consommation est peu sensible au prix affiché, notamment en raison de l'importance numérique des abonnés institutionnels.

Un périodique publiant des travaux scientifiques

La fonction essentielle d'une revue scientifique serait, dit-on, de publier des travaux scientifiques sous la forme d'articles. Elle se distinguerait ainsi aisément de la «revues d'idées», largement ouverte aux essais, genre littéraire bien particulier. A supposer qu'elle soit recevable en l'état tant au niveau formel (une revue contient également des chroniques, des notes de lecture, des informations scientifiques...) que sur le fond (la revue a aussi d'autres fonctions, plus ou moins implicites, cf. infra), cette affirmation permet, au mieux, de déplacer le problème ? deux questions ? restent en effet en suspens : qu'est-ce qu'un article scientifique ? En quoi la forme revue est-elle adaptée à la publication de travaux scientifiques ?

L'article scientifique

Sur le plan formel, l'article scientifique obéit à des règles particulières (important appareil critique et méthodologique : notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, graphiques (...); vocabulaire spécialisé...), destiné tout d'abord à montrer que l'auteur, et plus particulièrement celui qui est à l'aube de sa carrière, connaît le champ et sait se situer en son sein, ensuite à démontrer aux évaluateurs (de l'article, de sa carrière...) qu'il respecte les codes de scientificité en vigueur dans sa discipline (2). Ces caractéristiques

(1) Sur ce point, cf. Bernard MIEGE, Patrick PAJON, Jean-Michel SALAUN, 1986.

(2) Aux Etats-Unis, plus particulièrement dans les sciences exactes et médicales, le «bien-écrire scientifique» est souvent très codifié. Ainsi, par exemple, l'American National Standard Institute (New York) a-t-il édité des règles très strictes pour la rédaction des articles et des résumés (il s'agit de l'IMRAD : Introduction, Materials and Method, Results and Discussion).

ne sont pas sans incidences sur la lisibilité et la diffusion mais aussi, et cela est moins connu, sur les coûts de fabrication, ce qui contribue à dissuader les éditeurs de produire des revues...

Au niveau du contenu, l'article scientifique se présente comme un travail intégrant trois dimensions : il exprime une ambition cognitive ou interprétative du réel en se référant explicitement à un appareillage théorique et méthodologique validé ; c'est un travail dans lequel la logique d'investigation l'emporte toujours sur celle de l'exposition ; enfin, il s'inscrit plus ou moins dans le champ scientifique et institutionnel d'une ou de plusieurs disciplines académiques.

Dans la pratique, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Il est tout d'abord aisé de remarquer que, dans de nombreux champs du savoir, des revues publient régulièrement, sans les distinguer de la forme «article scientifique», des contributions qui relèvent de l'essai puisqu'elles se situent davantage du côté de la spéculation que de celui de l'investigation (au sens défini ci-dessus). En outre, certains essais sont des produits hybrides empruntant aussi bien à la science qu'à la philosophie ou à la morale ; surtout lorsqu'ils ont le souci de poser des questions à la science ou de poser des questions que la science ne peut ou ne veut se poser, ou pose d'une autre façon.

Par ailleurs, on peut légitimement s'interroger sur la portée d'une séparation rigide entre logique d'investigation et logique d'exposition. Le souci de communiquer les résultats et de «bien» les communiquer ne devrait-il pas être partie intégrante du processus de construction scientifique ? Ne faudrait-il pas considérer que le travail scientifique n'est véritablement achevé qu'à partir du moment où les résultats sont publiés de façon à pouvoir être diffusés, dans les meilleures conditions, vers les spécialistes ? Il convient toutefois de noter que la prise en compte des impératifs de la communication - fût-elle «scientifique» - est porteuse de risques, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en scène la recherche en mobilisant les ressources habituellement utilisées par les magazines (survalorisation du visuel, style journalistique...). On se situe alors au-delà de l'impératif de «bien écrire», pour entrer dans l'univers du traitement médiatique. Bien souvent, ce dérapage entraîne d'autres.

Revue et travail scientifique

Les chercheurs ne publient pas seulement dans les revues. La place qu'ils accordent à ce support varie selon des paramètres situés à des niveaux différents (discipline de rattachement, positionnement dans la carrière, type de travail scientifique à publier...). Toutefois, la revue est particulièrement adaptée à la publication de travaux scientifiques. D'abord parce qu'elle réunit les avantages du support écrit : l'écrit pousse à la rigueur, facilite le processus cumulatif par lequel se construisent les savoirs et demeure la forme de

communication la plus communément admise sur le plan international... Ensuite parce qu'elle est en phase avec les exigences internes de la science... et des institutions scientifiques (1).

- la périodicité et l'adaptabilité permettent de «coller» aux changements, à la «recherche à chaud», tout en facilitant les mises à jour ;
- la réunion des numéros en «collections» permet non seulement de suivre le débat scientifique sur une longue période et éventuellement d'y participer (l'échange est une des raisons d'être d'une revue), mais aussi de conserver le patrimoine scientifique et de le mettre à la disposition des intéressés ;
- la création des revues est bien souvent à mettre en rapport avec la spécialisation des savoirs et leur hybridation ;
- la structuration interne (comité de rédaction, comité de lecture, arbitres...) constitue (ou devrait constituer) une garantie pour la qualité des articles, le «bon» déroulement de la carrière de leurs auteurs, les progrès du débat scientifique et, quelquefois (revues de référence ou revues s'inscrivant dans le champ de disciplines en voie de constitution), pour l'évaluation d'une discipline, voire de certaines de ses institutions ;
- la richesse et la variété des contenus transforment les revues en sources d'informations scientifiques vers lesquelles les chercheurs se tournent en priorité au cours de leurs investigations (2).

Il semble cependant que, si non les revues, du moins certaines d'entre elles, remplissent imparfaitement telle ou telle de ces fonctions (3). Pour des raisons internes d'abord : allongement des délais de publication des articles, lenteur et parfois contestation des procédures d'expertise, fossilisation du projet éditorial, chute des ventes (...); externes ensuite : éclatement des disciplines et métissage des savoirs, surabondance et redondance des informations découlant de la multiplication des revues, apparition de supports écrits plus souples - working papers par exemple -, ou, plus rarement, liés aux nouvelles technologies (revues et messageries électroniques, télécopie). Cette situation aboutit généralement non pas à la remise en cause de la forme «revue» (l'usage des NTIC n'est

(1) Mais les institutions scientifiques françaises sont rarement disposées à reconnaître aux revues la place qu'elles occupent dans les faits. Cela est perceptible tant au niveau des moyens (émiettement des subventions, faiblesse de la réflexion sur la politique éditoriale, incitation au bénévolat des animateurs...) qu'à celui de l'intérêt manifesté à l'égard des «revuistes» (l'appartenance à un comité de rédaction est peu prise en compte dans l'évaluation individuelle, tandis que le travail ingrat de secrétariat de rédaction est totalement ignoré).

(2) Une enquête demandée en 1972 par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche révèle que 85 % des chercheurs dépouillent d'abord les revues spécialisées.

(3) Emilio DELGADO LOPEZ-COZAR et Jose Antonio CORDON GARCIA (1991) n'hésitent pas à parler d'une «crise du modèle de la communication écrite actuelle» (et pas des seules revues) qui aboutit à la sous-utilisation des connaissances. Ils concluent que, désormais, les chercheurs publient pour deux raisons : «enregistrer leurs contributions et s'assurer la propriété de leurs idées», servir de «base pour l'ascension dans l'échelle professionnelle et sociale.

pas, dans ce domaine, à la hauteur des potentialités technologiques), mais à la création d'un nouveau titre, sensé suppléer les carences des précédents.

Un outil essentiel dans la constitution et l'évolution des disciplines

S'il est rare qu'une seule revue joue un rôle déterminant dans la fondation, l'ancrage au sein de la communauté scientifique et l'évolution d'une discipline confrontée à son institutionnalisation mais aussi à l'existence d'autres savoirs (*Les Annales*, en histoire, font partie des exceptions), il est par contre évident que le système des revues occupe une place essentielle dans le «parcours» de chaque discipline, et ce quelle que soit la dimension prise en compte.

Dimension scientifique : construction des concepts et des théories, élaboration des méthodologies, échanges avec les autres disciplines, débats entre chercheurs, transmission du savoir aux nouvelles générations...

Dimension institutionnelle : création et développement des institutions scientifiques (sociétés savantes, centres de recherche...), jeux de pouvoir, évaluation des institutions et des chercheurs...

Dimension humaine : qu'ils soient conduits par des «maîtres», des «seconds couteaux», ou des anonymes, les débats, démonstrations et autres argumentations laissent transparaître des préoccupations (carrièreisme, opportunisme, lutte pour le pouvoir ou pour la préservation des territoires...) et des comportements (condescendance, servilité, attaques sournoises, références obligées, renvois d'ascenseur...) qui ne sont pas à proprement parler «scientifiques» mais que l'on ne peut néanmoins dissocier de la science, sauf à considérer que l'«impur» est, per natura, étranger à cette dernière. Cependant, à côté de ces paroles disciplinaires et/ou disciplinées, la revue est aussi le lieu par excellence où s'expriment des discours désintéressés, iconoclastes, provocateurs ou novateurs.

La revue est donc le reflet plus ou moins déformé du fonctionnement général des sciences, de leurs institutions, de leurs chercheurs mais aussi du rapport que chaque discipline entretient avec elle-même, les autres disciplines et la société. Elle est un élément constitutif de la production et de la reproduction du savoir.

Un périodique fait par les chercheurs pour les chercheurs

Outre l'active participation de chercheurs à plusieurs phases de la chaîne éditoriale, il convient de relever que les auteurs sont presque exclusivement des chercheurs qui écrivent pour être lus par leurs pairs (1), eux-mêmes auteurs potentiels. Par ailleurs, certains auteurs sont (ou souhaitent être) arbitres, membres de comités de rédaction, voire fondateurs d'autres revues.

(1) L'appartenance du lectorat au monde de la recherche accentue certaines caractéristiques de la revue scientifique : spécialisation, formalisation des contenus, marché restreint (en Sciences sociales et humaines, la vente moyenne est évaluée à 400 exemplaires par numéro, pour un tirage moyen voisin de 800 unités)...

De ce fait, les rapports revue-auteurs-lecteurs sont nécessairement complexes. Ils sont marqués du sceau de l'instrumentalité (toute revue a besoin d'un vivier d'auteurs et d'un lectorat relativement fidèle, les chercheurs ont besoin des revues et de leurs lecteurs, etc...) tout en se situant très largement du côté des représentations puisque la revue existe aussi comme «réalité imaginaire» (chacun se forge des images de la revue idéale, des revues existantes, des qualités ou des relations qu'il faut avoir publier dans une revue, du rôle de telle revue dans la vie d'une discipline...), étant entendu que ces représentations varient dans le temps et d'un chercheur à l'auteur.

DES CLASSIFICATIONS INSATISFAISANTES

Pas plus que la définition, la classification des revues n'est une préoccupation scientifique pour les chercheurs, la majorité d'entre eux faisant plus volontiers référence aux typologies dressées par les professionnels (documentalistes, bibliothécaires...), la communauté scientifique ou les revues elles-mêmes. Or les premières sont réalisées à des fins instrumentales (conservation, consultation...) fort éloignées des nécessités heuristiques, tandis que les deuxièmes relèvent bien souvent d'une appréciation «impressionniste», et que la troisième fait la part trop belle à l'autoproclamation des rédactions.

En fait, l'élaboration d'une typologie «validée» est un travail aussi difficile (la revue est un «produit» qui ne se laisse enfermer durablement dans aucune forme) que dangereux (on attache toujours des conséquences pratiques à une classification) et frustrant, aucune classification ne pouvant prétendre épuiser le sujet. Toutefois, chacune apporte un éclairage particulier, fort utile pour préciser l'objet, et facilite les comparaisons.

Les critères ici retenus sont au nombre de quatre : le contenu, la discipline, l'«autorité» et l'espace ; nous avons volontairement éliminé des attribus telles la périodicité ou la pérennité, sans grand intérêt par rapport à l'objectif de cette réflexion.

L'analyse s'appuie, d'une part, sur les données des catalogues établis par Ent'Revues, association organisatrice du Salon de la revue (soit plus de 200 titres français) (1), d'autre part, sur les informations fournies par les revues elles-mêmes dans les éditoriaux (en particulier celui du premier numéro), les projets éditoriaux - souvent placés en deuxième ou troisième de couverture -, les numéros «anniversaires» dressent des bilans plus ou moins exhaustifs (...).

En fonction du contenu

On peut tout d'abord utiliser le critère «types de travaux publiés» permettant de distinguer les périodiques dédiés aux travaux théoriques de ceux qui se consacrent à la recherche appliquée. En fait, ce critère n'est guère satisfaisant. D'abord en raison de l'impossibilité

(1) 1er catalogue des revues culturelles et scientifiques, «Ent'Revues», 1991, et 2ème catalogue des revues culturelles, Ent'Revues, 1992.

de séparer de façon rigide ces deux stades de la recherche, ensuite parce que peu de revues (en France du moins) se situent sur le seul terrain de l'«application», compte tenu des connotations péjoratives attachées à ce vocable et à l'exception des revues relevant de disciplines ou sous disciplines particulières dont l'existence ne se justifie que par la recherche appliquée (ex : *Economie appliquée*) ou se positionnant à l'interface de la recherche et du monde professionnel : *Les Annales de la recherche urbaine, Annales de l'économie publique, Médias Pouvoirs, Connexions, Economie et Humanisme...*(1).

On peut aussi faire fonctionner le critère des «sujets abordés» pour distinguer les revues consacrées à un seul thème (qui peut d'ailleurs se décliner de façon différente selon les numéros, donnant l'impression que la revue en traite plusieurs) des revues multithématiques (2).

Quand une revue est monothématique, le thème est toujours suffisamment large pour nourrir le débat («l'espace» : *Espace et société, Espaces temps, Espaces géographiques* ; «le pouvoir» : *Pouvoirs, Politix* ; «la technologie» : *Alliage, Technologies de l'information et société, Technologies-Ideologies-Pratiques*) et, bien souvent, correspond soit une à «science locale» (Sociologie du travail par exemple), soit à la rencontre de plusieurs (sous)-disciplines (ex. : *Le travail humain* s'adressant aux physiologues, psychologues et ergonomes).

En fonction de la discipline

Dans chaque discipline, il existe un nombre important de revues (anciennes ou récentes, locales, nationales ou internationales, de référence ou moins ambitieuses...) appelées à jouer un rôle, au demeurant variable, dans les débats de fond, l'évaluation des chercheurs, la reconnaissance par les pairs des individus et des équipes, les jeux de pouvoir (...) Chercheurs et institutions (universités, sections du CNU et du CNRS, laboratoires...) les connaissent, les reconnaissent et leur attribuent une «valeur», en fonction de critères subjectifs à propos desquels il y aurait sans doute beaucoup à dire... Mais une chose est sûre : c'est dans les périodiques de sa discipline que l'on s'affirme comme «jeune chercheur» d'abord, comme «chercheur confirmé», ensuite. Gare à celui qui va guerroyer, sans assurer ses arrières, du côté des frontières. Par contre, passé le stade médian de la carrière, seulement pour les plus reconnus d'entre eux et dans les discipline les moins soucieuses d'assurer leur clôture, un positionnement constant sur la frontière peut procurer le label de «braconnier du savoir» (Edgar Morin, René Girard...).

(1) Tout en affirmant leur rattachement à la sphère scientifique, de nombreuses revues accueillent régulièrement un petit nombre de contributions de professionnels : *Revue française d'économie, Cahiers d'économie et de sociologie rurales, Réseaux, Sciences de la société-Les Cahiers de LERASS...*

D'autres, issues de l'Université (*Actions et recherches sociales, Revue de l'économie sociale...*) ou du monde professionnel (*Les Annales de la recherche urbaine, Les cahiers de la recherche architecturale, CinémaAction, Médias pouvoirs*) ont l'ambition plus ou moins explicite de mettre en perspective les travaux de chercheurs et d'acteurs de terrain.

(2) Quand chaque livraison est consacrée à une question particulière, la revue est proche du livre, surtout en l'absence d'un projet éditorial clair et de rubriques régulières. D'ailleurs, dans les bases de données bibliographiques, ces livraisons thématiques sont rarement référencées comme numéros de revues.

Les revues inter ou multidisciplinaires sont moins nombreuses et moins «prestigieuses» (sont-elles pour autant moins lues?), même si ces dernières années ont vu naître des titres qui ont su rejoindre quelques illustres prédécesseurs (*Communications, Actes de la recherche en sciences sociales...*) sur les rayons des «bonnes bibliothèques». Mais il est vrai que, dans ce cas, ils sont fortement ancrés dans une discipline : l'ethnologie pour *Terrain*, l'histoire pour *Genèses*, la sociologie pour *Sociétés contemporaines...*(1).

Par ailleurs, les expressions «inter» et «pluridisciplinaire» peuvent cacher plusieurs types de revues :

- revues approchant les objets de façon transversale ou à travers la confrontation de disciplines différentes (*Communications, Sciences de la société*) ;
- revues cherchant à intégrer à plusieurs disciplines une théorie, une approche (*Revue du MAUSS* pour le paradigme anti-utilitariste, *L'homme et la société* pour l'articulation de la recherche critique et du sujet) ou une thématique (*Histoire et mesure*, autour de la mesure en histoire et en archéologie, *Sciences sociales et santé*) ;
- revues cherchant (systématiquement ou non) à faire passer certaines préoccupations d'une discipline dans d'autres (*Hérodote*, pour la géopolitique) ;
- revues à perspective ouvertement anthropologique (*Droit et cultures, Métis*, anthropologie du monde grec ancien) ;
- revues d'interdisciplines (*STAPS* pour les sciences et technique des activités physiques et sportives, *Les Dossiers de l'éducation* en sciences de l'éducation, *Hermès et Quaderni* pour les Sciences de l'information et de la communication).

En fonction de l'espace

Il est courant de classer les revues selon une aire géographique de référence : revues locales/régionales, nationales, internationales. En général, cette typologie combine plusieurs indices : lieu d'édition, origine géographique des auteurs, composition du comité de rédaction, aire de diffusion, intérêt (local, national...) des sujets abordés, notoriété...

Si elle a le mérite de mettre l'accent sur quelques traits caractéristiques des revues, exercice fort utile dans une perspective comparatiste, une telle classification pose néanmoins de multiples problèmes.

Tout d'abord, il convient de remarquer que certains indices sont moins clairs qu'il n'y paraît. Ainsi, par exemple, le lieu d'édition : n'a-t-on pas tendance à considérer qu'une revue éditée à Paris est, a priori, nationale, tandis qu'une autre éditée «en province» ne sera

(1) D'autres titres, moins connus du «chercheur moyen», sont aussi des outils pertinents pour ceux qui explorent des champs mal clôturés par les savoirs disciplinaires : *Etudes rurales* (plus de 120 numéros parus), *Hermès* (communication, cognition et politique), *Mots* (discours politique), *Langage et société*, *Population* (230 numéros parus), *Revue d'histoire des sciences* (plus de 180 numéros parus).

Publier dans une revue de référence, surtout régulièrement, est le signe tangible d'une reconnaissance par les pairs et d'une notoriété qui aura fatalement une traduction au niveau de la carrière. En créer ou en animer une confère, outre le prestige, le pouvoir d'agir sur la carrière des autres, de bâtir les réputations scientifiques, d'accélérer ou de retarder des débats.

Les critères semblent clairs : comités de rédaction et de lecture prestigieux, institutions porteuse incontournable, qualité des articles reflétant une impitoyable sélection, articles fréquemment cités par les autres revues et les ouvrages car au cœur des grands débats de la discipline, nombre important d'abonnés (y compris à l'étranger)... Cependant, une fois encore, la simple observation remet en question certaines évidences : nombre d'abonnés souvent inférieur aux estimations des chercheurs (la plupart n'atteignent pas le seuil des 3000, même en comptabilisant les abonnés institutionnels captifs) ; procédures de sélection des articles à géométrie variable (quelle revue de sociologie refusera un article de Bourdieu?), voire non hermétiques au clientélisme...

Toute discipline académique possède - à quelques exceptions près, dont les sciences de l'information et de la communication - une, voire plusieurs revues de référence.

La monographie - qu'elle emprunte la voie de la bibliométrie ou celle de la synthèse historique - reste la meilleure approche pour appréhender chacune en elle-même et dans ses relations avec son environnement (les institutions scientifiques, les chercheurs, les autres revues...). Malheureusement, et sans doute parce qu'il est fastidieux (il faut dépouiller plusieurs dizaines de numéros), difficile à conduire pratiquement (où trouver, en dehors de la Bibliothèque nationale, des collections complètes et accessibles?) et scientifiquement, cet exercice est peu pratiqué.

On peut cependant, à titre indicatif, relever les travaux de Raoul Normand (1992) sur la revue *Annales*. L'auteur étudie «les conditions qui ont permis à cette revue sexagénaire d'affirmer et de maintenir son identité... en fonction des significations et des références que la revue a fabriquées», depuis ses origines (ambition de faire de l'histoire la science sociale susceptible de fédérer les autres disciplines, volonté de s'opposer aux tenants de l'histoire événementielle, qualité scientifique des articles...) et à chaque stade de son évolution. Mais aussi à travers d'autres éléments structurants plus méconnus ou largement sous-estimés : poids des pères fondateurs (entre 1929 et 1948, Lucien Febvre a donné 924 textes à la revue) et de Fernand Braudel, permanence des grandes rubriques importance des notes de lecture (par ailleurs susceptibles de faire et de défaire les réputations) et, à un autre niveau, savoir-faire institutionnel et savoir se faire connaître constant d'une équipe de rédaction stable et adossée, depuis 1947, à une vénérable institution, la VIème

section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes devenue, en 1975, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

Pour sa part, Philippe Jeannin (1993) utilise les ressources de la bibliométrie pour étudier La revue économique que le fondateur, Albert Aftalion, a souhaité positionner (1950) à côté de *La Revue d'économie politique*, alors principale revue disciplinaire. Là aussi, sont relevés d'importants facteurs de pérennité : stabilité de la rédaction, du nombre de livraison (6 numéros par an), des rubriques, de l'éditeur (2 en quarante ans), de la maquette ; aide de grandes institutions : CNRS, Fondation nationale des sciences politiques, Ecole des hautes études en sciences sociales ; sélection rigoureuse : (70 % des articles sont rejetés)...

Sa notoriété internationale, mesurée à travers plusieurs indices, est satisfaisante... pour une revue publiée en français.

P. Jeannin étudie ensuite les 411 articles publiés entre 1980 et 1990 pour repérer la géographie des auteurs (84 % sont français, 57 % sont des universitaires, 59 % travaillent en Ile-de-France...), sans aucun doute révélatrice de l'état de la recherche en France et, à un degré moindre, de la place de la France dans la recherche internationale.

Enfin, il dépouille ces articles pour classer leur contenu par thème, en utilisant le système de référence mis en place par le *Journal of Economic Literature*. Cette méthode lui permet de relever les centres d'intérêt des chercheurs (245 articles dans la catégorie «économie générale, théorie, histoire, système» : 40 dans «programmes sociaux, économies de la consommation, économie régionale et urbaine»), eux aussi révélateurs des grandes tendances des sciences économiques françaises.

Quant à l'implication dans les grands débats scientifiques, force est de constater que les revues de référence ne jouent pas toujours le rôle que l'on semble attendre d'elles. Ainsi, dans les années 60-70, le débat sur le structuralisme qui traversait pourtant la plupart des sciences sociales est-il davantage passé à travers des revues plus modestes voire des «revues d'idées» de haut niveau mais non universitaires (*Esprit, Les Temps modernes...*) qu'à l'intérieur des «grandes» revues disciplinaires. Autres exemples, s'il en était besoin, le célèbre article de Louis Althusser, «Idéologie et appareils idéologiques d'Etat», est paru dans *La Pensée*, revue de réflexion du Parti communiste français (n°151, juin 1970), tandis qu'une première version de l'incontournable «Ecrivains, écrivains» de Roland Barthes est publiée dans *Arguments*, revue marxiste anti-stalinienne de la fin des années 1950. Manifestement, les articles de références ne se trouvent pas toujours dans les revues du même nom...

En outre, enfoncées parfois dans la routine et enfoncées dans les certitudes conférées par un «trop-plein de reconnaissance», il est fréquent que ces «vieilles dames dignes» passent totalement à côté de fulgurances de la pensée, d'innovations théoriques ou méthodologiques, de croisements féconds avec d'autres savoirs. Ce dont profitent d'autres revues, plus ouvertes aux travaux originaux. Ainsi Roland Barthes a-t-il donné «Les Éléments de sémiologie», véritable manifeste en faveur d'une nouvelle science - la sémiologie - à *Communications* (n°4, 1964), revue «interdisciplinaire» (horresco referens...) qu'il venait, il est vrai, de créer avec Edgar Morin. *Communications* publiera d'ailleurs nombre de numéros thématiques qualifiés d'«essentiels», épuisés depuis longtemps, et fréquemment cités par les chercheurs en sciences sociales.

Pour conclure...

Au terme de cette analyse, au demeurant trop synthétique, il apparaît que le débat scientifique sur les «revues savantes» demeure largement ouvert. En fin de compte, il est à l'exacte dimension de son objet (la revue) : un chantier permanent tant les questions vives y sont présentes, mais un chantier encore modeste en raison du peu d'empressement des chercheurs à le fréquenter. On peut sans grande difficulté transposer à la recherche française sur les revues les propos qu'Olivier Corpet tient à propos des revues elles-mêmes : «Un travail rarement spectaculaire, de préférence souterrain, ingrat mais essentiel» (1).

Pour les universitaires, le territoire scientifique des revues reste donc largement à investir et à conquérir. Pour faire progresser la connaissance de leur propre discipline et de ses institutions ? Sans doute. Afin de mieux cerner le rapport que la recherche entretient avec ses acteurs et, au-delà, avec le social ? Certainement. Parce qu'ils ne peuvent, sans dommage, renoncer à exercer une vigilance critique à l'égard de ce qui marque fortement leur vie professionnelle ? On est en droit de l'espérer.

(1) Olivier CORPET, «Editorial», *La Revue des revues*, n°7, printemps 1989, p. 3.

REFERENCES

CRESENT J.-P. (1987), «Citations et évaluation des périodiques», *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 32, n°3.

DELGADO LOPEZ-COZAR E., CORDON-GARCIA J. A. (1991) «Le Transfert de l'information scientifique et technique», *Revue de bibliologie-Schéma et schématisation*, n°34, Paris.

DESJEUX D. (sous la direction de) (1991), *l'Edition en sciences humaines*, l'Harmattan, Paris.

DEVILLARD J. (1991), *La communication scientifique entre spécialistes. Le cas de six revues de référence anglo-saxonnes*, Thèse nouveau régime, Toulouse.

GARAE-HESIODE (1991), *Au miroir des revues, ethnologie de l'Europe du Sud*, Garac Hesiode, Ent'Revues, Carcassonne-Paris.

GUILLAUME M. (sous la direction de) (1986), *L'Etat des sciences sociales en France*, La Découverte, Paris.

JEANNIN P. (1989), "Evaluation de la recherche économique dans les grandes revues anglo-saxonnes de 1980 à 1987 : méthodologie et résultats comparatifs", *Social Science Information*, vol. 28, n° 4, décembre.

JEANNIN P. (1993), «Auteurs et articles de la revue économique de 1980 à 1990: une analyse comparative dans le concert des revues d'économie», à paraître dans la *Revue économique*, 1er semestre.

JEANNIN P., DEVILLARD J. (1988), «Que public le Journal of Economic Literature depuis dix ans?», *Revue d'économie politique*, n°4, Paris.

JEANNIN P., DEVILLARD J. (1990), «Economica : étude d'une grande revue économique anglaise», *Cahiers d'économie politique*, n°19, Paris.

LAURENS O. (1992), «Des revues et des hommes», *Médias Pouvoirs*, n°28, octobre-nombre-décembre.

MALRIEU D. (1988), «L'information sur les revues scientifiques. Premier bilan d'une expérience dans le domaine de la psychologie», *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 33, n°3.

